www.msasudaquitaine.fr

Le TESA WEB





MSA SUD AQUITAINE version 07.2017

Rappel de la législation TESA

10 formalités regroupées:

- La déclaration préalable à l'embauche
- L'inscription au registre unique du personnel
- Le contrat de travail
- La demande de réduction de taux de cotisations sociales patronales
- Le signalement à la médecine du travail
- L'immatriculation du salarié
- Le bulletin de paie
- Le livre de paie
- La déclaration trimestrielle de main d'œuvre
- L'attestation PÔLE EMPLOI

Rappel: La déclaration d'embauche TESA doit être envoyée au plus tard dans les instants précédents l'embauche soit via votre espace sécurisé par le site www.msasudaquitaine.fr ou par mail contactentreprises.blf@sudaquitaine.fr

Durée maximale d'utilisation du contrat TESA = 3 mois consécutifs

Après 3 mois, le salarié doit être déclaré sorti (fin contrat CDD à cocher)

Une nouvelle embauche devra être effectuée

Rappel de la législation emploi des jeunes de 14 à 16 ans des conditions spécifiques

La réglementation du travail prévoit qu'aucun jeune ne peut travailler avant d'être libéré de l'obligation scolaire, c'est-à-dire 16 ans.

Toutefois, **sur autorisation de l'inspecteur du travail**, le travail des jeunes de 14 à 16 ans pendant les vacances scolaires est possible :

• pour des travaux légers qui ne sont pas susceptibles de porter préjudice à sa sécurité, à sa santé ou à son développement ;

• pendant les périodes de vacances scolaires comportant au moins 14 jours ouvrables ou non et à la condition que les intéressés disposent d'un repos continu d'une durée qui ne peut être inférieure à la moitié de la durée totale des dites vacances.

Quinze jours avant l'embauche, l'employeur doit demander l'autorisation à l'inspecteur du travail qui dispose de 8 jours pour notifier son désaccord. Passé ce délai, l'autorisation est réputée acquise. La demande indique :

· la durée du contrat ; la nature et les conditions de travail ; l'horaire et la rémunération.

Elle est accompagnée de l'accord écrit du représentant légal du jeune. L'autorisation peut être retirée à tout moment s'il est constaté que le jeune est occupé dans des conditions non conformes à celles prises en compte dans la demande, et plus généralement lorsqu'il s'agit de conditions contraires à la réglementation du travail

L'accès à la saisie du TESA WEB

Deux chemins d'accès possibles pour accéder à votre espace sécurisé

- ☑ <u>Connexion directement avec votre n° SIRET</u> (diapositive
 6)
- ✓ Connexion avec le n° INSEE + mot de passe puis vous sélectionnez le n° SIRET (diapositive 7)
- Si l'entreprise n'est pas rattachée au N° INSEE vous ne pourrez pas faire les déclarations en ligne immédiatement - Pour la création du compte internet, vous devez contacter l'assistance au 05 56 01 98 82
- Rappel : Les salariés seront toujours déclarés avec le n° SIRET (employeur de main d'oeuvre)

www.msasudaquitaine.fr Connexion à votre espace sécurisé



1ère possibilité Connexion à partir du n° SIRET

santé

Mon espace privé famille auitaine retraite services Vous êtes Services en ligne Découvrir la MSA En direct Conseils, droits et démarches Contact MSA Sud Aquitaine > Mon espace privé 르 🖂 🚖 Mon espace privé Mon espace privé MSA Mes services pro en ligne Mes services at articles Vos coordonnées préférés Modifier Mon compte Contactez-nous Dossier

Mes derniers règlements

Nous n'avons trouvé aucun règlement. > Mon compte adhérent

Mes derniers documents

Actualités

redevables ...

Les taux de versement transport

Les employeurs de plus de 9 salariés compris dans un périmètre de transport urbain sont

Vous ne bénéficiez d'aucun document.

> Tous mes documents

Mes services préférés

Vous n'avez pas sélectionné de services préférés. Pour en sélectionner, cliquez sur le picto étoile disponible dans les services en ligne. Vous pouvez sélectionner jusqu'à 4 services préférés.

Mes articles préférés

Des articles du site vous intéressent et vous souhaitez les retrouver facilement dans votre espace privé. Vous pouvez sélectionner jusqu'à 4 articles en cliquant sur le picto étoile de la barre d'outil disponible dans chaque article.

Sélectionnez : « mes services pro en ligne »

2ème possibilité Connexion à partir du n° INSEE

santé famille

retraite

services

Sud Aquitaine

Mon espace privé

r de dossi

Le site vous propose le choix du dossier : prendre le n° SIRET



Accès aux services pro Déclaration d'embauche par TESA

Rappel important :

Pour bénéficier de l'exonération de travailleur occasionnel, la déclaration doit être adressée avant la date effective d'embauche **ET** avoir demandé la mesure d'exonération (information bloquante à la saisie :obligatoire de renseigner OUI ou NON)

La déclaration postérieure à la date et l'heure d'embauche est un motif de refus de l'exonération

Attention : certaines natures d'activités (exemples : CUMA, employeur de jardiniers, entrepreneurs de travaux agricoles, etc...) ne peuvent pas bénéficier de cette exonération.

Contactez votre MSA

Effectuer un Titre d'Emploi Simplifié Agricole: déclaration d'embauche et bulletin de salaire



Certaines embauches en CDD n'ouvrent pas droit aux exonérations patronales. Exemple: remplacement d'un salarié absent, embauche d'un salarié administratif, remplacement du chef d'exploitation... **Renseignez-vous auprès de votre MSA**

TESA: page d'accueil



- Pour vos contrats en cours, les déclarations déjà effectuées sont accessibles via le lien : « Accéder à vos déclarations précédentes » pour vous permettre de réaliser les bulletins de salaires.
- Pour vos contrats soldés, vous pouvez les consulter via le lien « Visualiser vos déclarations précédentes avant le... »

TESA : Déclarer une embauche phase 1 l'employeur



Mutualité Sociale Agricole Sud Aquitaine > Mon Espace Privé > Titre Emploi Simplif... > Saisie d'une Déclaration Préalable d'Embauche (DPE)

Mutualité Sociale Agricole Sud Aquitaine > Mon Espace Privé > Titre Emploi Simplif... > Saisie d'une Déclaration Préalable d'Embauche (DPE)

Employeur

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Références déclarant	
Etablissement déclarant :	
Références du contact	
Personne à contacter :	
Téléphone :	
Adresse Mail :	
Si yous soubaitez modifier les coordonn	ées de la personne à contacter uniquement pour cet envoi, veuillez utiliser le lien :
 Modifier la personne à contacter L'adresse mail est utilisée pour vous ad extranet MSA, veuillez utiliser le service 	esser l'accusé d'envoi de la déclaration. Pour modifier les références pour tous les 'Gestion des préférences' de la gestion de profil sur la page accueil de votre espa
 Modifier la personne à contacter L'adresse mail est utilisée pour vous ad extranet MSA, veuillez utiliser le service Références déclaré 	esser l'accusé d'envoi de la déclaration. Pour modifier les références pour tous les 'Gestion des préférences' de la gestion de profil sur la page accueil de votre espa
 Modifier la personne à contacter L'adresse mail est utilisée pour vous ad extranet MSA, veuillez utiliser le service Références déclaré Etablissement déclaré : 	esser l'accusé d'envoi de la déclaration. Pour modifier les références pour tous les 'Gestion des préférences' de la gestion de profil sur la page accueil de votre espa
 Modifier la personne à contacter L'adresse mail est utilisée pour vous ad extranet MSA, veuillez utiliser le service Références déclaré Etablissement déclaré : Activité (Code APE) (/ Unité de gestion) 	esser l'accusé d'envoi de la déclaration. Pour modifier les références pour tous les 'Gestion des préférences' de la gestion de profil sur la page accueil de votre espa
 Modifier la personne à contacter L'adresse mail est utilisée pour vous ad extranet MSA, veuillez utiliser le service Références déclaré Etablissement déclaré : Activité (Code APE) (/ Unité de gestion) Nature d'activité : 	esser l'accusé d'envoi de la déclaration. Pour modifier les références pour tous les 'Gestion des préférences' de la gestion de profil sur la page accueil de votre espa : * 1110 / cultures spécialiséte / 1 / TESA N°1 1110 / cultures spécialisées

Employeur

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Références déclarant		
Etablissement déclarant :		
Références du contact	DPT 40 / APE 110 CULTURES SPECIALISEES DPT 40 / APE 130 ELEVAGE SPECIALISE GROS ANIMAUX	
Personne à contacter :	DPT 40 / APE 140 ELEVAGE SPECIALISE PETITS ANIMAUX DPT 40 / APE 150 ENTRAINEMENT / DRESSAGE / HARAS	
Téléphone :	DPT 40 / APE 180 CULTURE ET ELEVAGE NON SPECIALISES DPT 40 / APE 190 VITICULTURE	
Adresse Mail :	DPT 40 / APE 330 EXPLOITATIONS DE BOIS	
Si vous souhaitez modifier les coordonnée	s de la per DPT 40/ APE 410 ENTREPRISES DE JARDINS/PAYSAGISTES DPT 64 / APE 110 CULTURES SPECIALISEES	
> Modifier la personne à contacter	DPT 64 / APE 130 ELEVAGE DE GROS ANIMAUX DPT 64 / APE 140 ELEVAGE DE PETITS ANIMAUX	
L'adresse mail est utilisée pour vous adres extranet MSA, veuillez utiliser le service 'G	ser l'accus DPT 64 / APE 150 ENTRAINEMENT / DRESSAGE / HARAS ervice sestion des DPT 64 / APE 160 CONCHYLICULTURE privé.	us
Références déclaré	DP164/APE180 POLYCULTURE ELEVAGES NON SPECIALISES DP164 / APE190 VITICULTURE DP164 / APE190 VITICULTURE CONTRATIVENDANCES	
Etablissement déclaré :	DPT 64 / APE 400 ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES	
Activité (Code APE) (/ Unité de gestion) :	DPT 64 / APE 330 EXPLOITATIONS DE BOIS DPT 40 / APE 910 EMPLOYEUR DE JARDINIER	
Nature d'activité :	*	

L'attestation accusant réception de l'embauche sera accessible à partir de la page d'acc<mark>u</mark>sé d'envoi et depuis la consultation de la DPE envoyée.

Code APE / Unité de gestion toujours sélectionner TESA n°1

Sélectionner le département et le code APE de l'activité

TESA déclarer une embauche phase 2 le contrat de travail

	Contrat à Durée Déterminée
	Les champs marqués d'un * sont obligatoires
	Embauche
Préciser date et heure d'embauche	Date d'embauche : 02/08/2017
	Emploi ocoupé : ouvrier agricole
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Emploi ooccupé =	Convention collective applicable au salarie :
Salariá agricolo	- si autre :
Salarie ayricule	Niveau ou coefficient hiérarchique : - si autre :
	Caisse de retraite complémentaire :
CAMARCA pour los optroprisos de la	
production agricole. Pour les autres,	Rémunération
renseignez vous à la MSA	Type de rémunération : *
	I Salaire horaire brut à l'embaucher 9.78 €
	C Répunération à la tâche
A minima. SMIC horaire en viqueur	Autres elements de remuneration :
	Contrat
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Mgif de recours : *
	CDDen remplacement de : Sa qualification :
	C CDD en remplacement du non salarié :
Les rubriques avec * sont obligatoires	C CDD peur accroissement temporaire d'activité
	Contrat saisonnier pour les travaux de : récolte
	C Contrat vendanges
	Contrat d'usage
	Control d'insertion
	C Auty motif
Choisir motif au CDD	Terme du contrat
	C Date de fin de CDD prévue :
	🗂 CDD pour accroissement temporaire d'activité jusqu'au :
La date de fin vaut contrat de travail	(f Sans date de fin précisée
	Durée minimale du CDD : jours
	Durás de la période d'essai en
	jours :
	Travail à temps partiel :
Porter 1 jour par semaine de contrat	
, ,	(• Non C Oui a) 7º
	Durée du travail :
	C Hebdomadaire de heures
O (le efference OLUL e com de mande a le c	C Mensuelle de heures
Selectionner OUI pour demander les	
exonérations de parts patronales.	Lieu de davan.
Si la zono NON est sélectionnée	Identique à l'établissement
טו ום בטווב ואטוא בזו זבובנווטוווופב	Commune : Commune :
et impossible à modifier :	
Voir diapositive 26	Exonérations
	Demande des exonérations de cotisations patronales pour l'emploi : *
	- d'un travailleur occasionnel Const
	Elou Char

TESA: Identification du salarié phase 3

Salarié

Les champs marqués d'un * sont obligatoires



Le salarié n'a pu être identifié avec les critères indiqués, veuillez corriger votre saisie en cliquant sur précédent ou saisir son état civil complet.

Salarié

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Nom de naissance :	SALARIE TEST	Prénom(s) :	MSA
Nom d'usage :		Sexe :	* 🤨 Masculin 🗅 Féminin
Date de naissance :	12/12/1981		
N° de sécurité sociale :		Commune de naissance :	MONT DE MARSAN
Département de naissance :	040-LANDES	Pays de naissance :	FRANCE
Nationalité :	FRANÇAISE		

Informations complémentaires

Le salarié est domicilié fiscal	ment à l'étranger : * O oui 💽 non
Type titre de travail :	
Numéro titre de travail :	

Adresse du salarié

L'adresse du salarié sera utilisée pour les documents produits sur ce service. Si elle est modifiée, elle ne sera pas enregistrée comme adresse du salarié par la MSA.

Pour modification de son adresse, le salarié en fera la demande à la MSA.

Adresse de l'employeur	
Pour ce contrat, le salarié habite chez l'employeur	C Oui 💿 Non
Si le salarié est hébergé chez l'employeur, l'adress de votre établissement.	se utilisée pour les documents produits sur ce service sera l'adresse de correspondance
Adresse personnelle du salarié	
Numéro de la voie :	
Complément de numéro :	•
Type de voie :	ROUTE
Nom de la voie :	DE L'OCEAN
Complément d'adresse :	
Boîte postale :	
Lieu-dit :	
Code postal :	40000
Commune :	MONT DE MARSAN
Pays :	FRANCE

Annuler

écédent S

- Si vous avez déjà employé cette personne, cochez Oui, les informations connues dans les fichiers MSA seront reportées

- Si le salarié est identifié à la MSA avec son n° INSEE, vous passez à l'envoi direct de la déclaration (ou à la visualisation de la déclaration pour vérification avant l'envoi)

- Si le salarié est inconnu, vous devez compléter les pages suivantes avec le plus de précisions possibles

Dans ce dernier cas, vous devez nous adresser une pièce d'état civil en cours de validité pour certifier son immatriculation

TESA: déclarer une embauche phase 4 récapitulatif

Votre Déclaration Préalable d'Embauche est complète

: voir diapo suivante

Vous venez de renseigner la déclaration de MSA SALARIE TEST pour un Contrat à Durée Déterminée qui prendra effet le 18/12/2014.



Titre Emploi Simplifié Agricole DÉCLARATION PRÉALABLE D'EMBAUCHE Contrat de travail Internet des MSA

Page 1 sur 1

Ce document est un aperçu de votre déclaration et n'a pas encore été envoyé à votre MSA.

	Employeur : ESSAI N° SIRET :
Vous pouvez :	Activité : 1180 polyculture-élevage non spéc. Nature d'activité sélectionnée : Dpt64/ape180 polyculture elevages non specialises Adresse : 10 RUF-IJ
Envoyor uniquement esta DDE	Personne à contacter : Adresse e-mail : N° Téléphone :
 Movel dirightering dette DFL Movelieer cette DFE 	Salarié : MSA SALARIE TEST N° Sécurité Sociale :
 Saisir une autre DPE ayant les mêmes éléments d'embauche et d'emploi 	Nom de naissance : SALARIE TEST M. MSA SALARIE TEST Sexe : Masculin Adresse : 1 ROUTE DE L'OCEAN Date de naissance : 01/12/1995 40000 MONT DE MARSAN Département de naissance : 040.4 ANDES 40000 MONT DE MARSAN
Toutes les DPE sont conservées au fur et à mesure de votre saisie. La consultation de l'ensemble de ces DPE et leur ervoi (global ou partiel) se fera depuis l'écran de récapitulatif avant ervoi.	Commune de naissance : MONT DE MARSAN Pays de naissance : FRANCE Nationalité : FRANÇAISE N° titre de travail : Titre de travail :
Les déclarations non envoyées sont conservées. Vous aurez la possibilité de les modifier, de les supprimer ou de les envoyer à votre MSA depuis la page d'accueil de ce service au plus tard avant la prise de travail effective.	Contrat à Durée Déterminée Date et heure d'embauche : 18/12/2014 à 08:00 Durée minimale du CDD : 1 jour Durée de la période d'essai : 1 jours Date de fin de CDD prévue : 1 jour Durée contractuelle du travail : Périodicité : Périodicité : 1 jour Motif de recours au CDD : Contrat saisonnier pour les travaux de RECOLTE Risques professionnels : Non Emploi occupé : Ouvrier agricole Niveau/coefficient hiérarchique : Convention collective : Salaire horaire brut : 9.53 EUR Autres éléments : Lieu de travail : 064-PYRENEES-ATLANTI Département de travail : 064-PYRENEES-ATLANTI Commune de travail : ABIDOS Caisse de retraite complémentaire : AGRICA Oui
Différentes possibilités : envoyer, consulter, nouvelle saisie	— — — — — — — — — — — — — — — — — — —
A ce stade, la déclaration n'est pas encore envoyée Elle reste en mémoire en page d'accueil dans la rubrique : «accéder à vos déclarations » Vous pouvez ainsi passer à la création d'un autre dossier, et les envoyer toutes ensemble	Toutes les données saisies sur les pages précédentes figurent sur ce récapitulatif dont la demande d'exonération Toutes les informations peuvent être modifiées avant l'envoi Si la demande d'exonération reste à NON, voir diapositive 22

TESA : déclarer une embauche - l'envoi groupé des déclarations

Titre Emploi Simplifié Agricole Ce service vous permet d'effectuer vos Titre Emploi Simplifié Agricole, de les transmettre à votre MSA, de les imprimer mais aussi de disposer du RUP et d'accéder à l'historque de vos déclarations. Nous vous rappelons que le dispositif TESA est utilisable pour l'embauche de salarié(s) agricole(s) en CDD uniquement nour les contrats n'excédant pas 3 mois.	Saisir une déclaration	Récapit Vous trou Pour env le bouton Pour mou Pour visu L'icône	ulatif avant envoi uverez sur cette page les l oyer ou supprimer des Dé correspondant. difier les éléments de cont aliser (, modifier tous permet de sai	DPE conservées. Iclarations Préalable trat de plusieurs DPI ⓒ , supprimer isir une nouvelle DPI	s d'Embauche, ver E, veuillez les sélé Tune seule [E avec les mêmes	uillez les sélect ectionner et clic DPE cliquez su s éléments d'em	tionner dans le ta quer sur le boutor r l'icône action dı ıbauche que celli	ableau ci n "Modifi e la ligne e de la li	-dessou er". e corres; igne cori	s puis c oondante esponda	liquer sur 9. ante.
<u>Nouveautés :</u>	> Accéder à voi déclarations précédentes déjà envoyées	– Import	tant :								
Les informations connues de votre MSA s'affichent, par exemple la liste des activités (code APE) de votre établissement ainsi que l'unité de gestion : choisissez celle en lien avec votre déclaration TESA. Dorénavant, vous saisissez d'abord les éléments du contrat et ensuite les informations d'état civil. Ainsi plusieurs salariés	 Permet également de déclarer la DPE sans embauche, réutiliser le éléments d'emb uche et emploi, renouveler un CDD, éditer une attestation pôle emploi Gérer 	Pour ch - Ui - Ui - Ui	aque embauche, veuillez n justificatif d'adresse <u>, dar</u> n justificatif d'état civil, s'il ne copie de son titre de se	indiquer à chacun de <u>ns le cas où le safar</u> n'a jamais été imma éjour, s'il est de nati	e vos salariés qu'il é ne réside pas s triculé au régime onalité étrangère.	doit faire parve hez l'employeu agricole.	nir à la MSA: r pour ce contrat.				
ayant des éléments d'embauche et d'emploi identiques, peuvent être déclarés sans ressaisir les éléments du contrat	 Les tâches et cas de rémunération à la tâche Le Registre Unique du Personnel TESA 				Liste des DPE no	on envoyées					
sur chacun d'eux.	Consulter	-	<u>N° Sécurité Sociale</u>	<u>Nom</u>	<u>Prénom(s)</u>	<u>Date de</u> <u>naissance</u>	<u>Date</u> <u>d'embauche</u>		Ac	tions	
Pour vos contrats en cours, les déclarations déjà	> Les taux en vigueur			BIS SALARIE TEST	MSA	01/12/1995	18/12/2014	Ø	٢	۲	Ð
effectuées sont accessibles via le lien : « Accèder à vos déclarations précédentes » pour vous permettre de réalisations traillétics de policies	> Le Registre Unique du Personnel TESA			SALARIE TEST TEST SAUBION	MSA XAV	12/12/1981 11/11/1966	18/12/2014 14/07/2014	ß	0		⊕ ⊕
 Pour vos contrats soldés, vous pouvez les consulter via 	Consulter ves déclarations historisées			TEST DECIS TER	BAPTISTE	14/02/1997	16/07/2014		0		()
le lien « Visualiser vos déclarations précédentes avant le »	> Visualiser vos déclarations précédentes avant le 07/08/2013			DE OSSAGES	LELANDAIS	25/10/1997 12/06/1991	12/07/2014	G			()
Co porviso pormet do o	réar at da mattra an			Supprimer	Modifie	r Er	woyer				

Ce service permet de créer et de mettre en attente les déclarations de tous les salariés potentiels et adresser uniquement les dossiers des seules personnes réellement présentes pour l'embauche

Sélectionnez et envoyez uniquement les déclarations souhaitées, les autres peuvent rester en l'état ou supprimées

TESA : la prise en compte de l'embauche

Titre Emploi Simplifié Agricole

Ce service vous permet d'effectuer vos Titre Emploi Simplifié Agricole, de les transmettre à votre MSA, de les imprimer mais > Un bulletin de salaire aussi de disposer du RUP et d'accéder à l'historique de vos déclarations.

Nous yous rappelons que le dispositif TESA est utilisable pour l'embauche de salarié(s) agricole(s) en CDD uniquement pour les contrats n'excédant pas 3 mois.

Nouveautés :

Les informations connues de votre MSA s'affichent, par exemple Permer en la liste des activités (code APE) de votre établissement ainsi que l'unité de gestion : choisissez celle en lien avec votre déclaration TESA.

Dorénavant, vous saisissez d'abord les éléments du contrat et ensuite les informations d'état civil. Ainsi plusieurs salariés avant des éléments d'embauche et d'emploi identiques. sur chacun d'eux.

- Pour vos contrats en cours, les déclarations déjà effectuées sont accessibles via le lien : « Accéder à vos déclarations précédentes » pour vous permettre de réaliser les bulletins de salaires.
- Pour vos contrats soldés, vous pouvez les consulter via le... »

Saisir une déclaration

> Une déclaration préalable d'embauche

Accéder à vos déclarations

> Accéder à vos 6 DPE TESA non envoyées

> Accéder à vos 4 BS TESA non envoyés

> Accéder à vos déclarations précédentes délà envoyées

ent de déclarer la DRE cano éléments d'embauche et emploi, renouveler un CDD, éditer une attestation pôle emploi...

Gérer

> Les tâches en cas de rémunération à la tâche

Consulter

> Les taux en vigueur > Le Registre Unique du Personnel TESA

Consulter vos déclarations historisées

le lien « Visualiser vos déclarations précédentes avant > Visualiser vos déclarations précédentes avant le 07/08/2013

La déclaration d'embauche a été prise en compte car un n° TESA a été attribué. Pour vérifier, cliquer sur la loupe dans la rubrique « Accéder »

<u>N° TESA</u>	<u>Date de</u> déclaration	<u>Nom/Prénom du salarié</u>	<u>Date</u> d'embauche	Etat DPE	Accéder
10P023680	30/10/2014	TEST BIS DECIS VENDANGEUR RICHARD	29/10/2014	Envoyée	<u>a</u>
10P023653	30/10/2014	TEST DECIS RICHARD	30/10/2014	Envoyée	<u></u>
10P012467	08/07/2014	TEST DECIS BIS BAPTISTE	08/07/2014	Envoyée	
10P012468	08/07/2014	TEST DECIS BAPTISTE	05/07/2014	Envoyée	<u></u>
10P009686	14/05/2014	LACASTA PIERRE	15/05/2014	Soldée	

Déclaration Préalable d'Embauche Déclaration n° 10P012468 pour l'établissement E

Invoyée le 08/07/2014 à 16 heures 35 minutes

sous le numéro : 64 DPE 20140708 376

Elle concerne le salarié TEST DESIG DADITION A

- > Visualiser puis imprimer la DPE
- > Visualiser puis imprimer l'attestation accusant réception de l'embauche
- > Déclarer la DPE sans embauche
- > Déclarer un renouvellement du CDD avant l'échéance du contrat initial

> Saisir une autre Déclaration Préalable d'Embauche avec réutil sation des éléments d'embauche et d'emploi

Si le salarié n'est pas venu alors que vous avez déjà envoyé la déclaration d'embauche, vous pouvez l'annuler en accédant à « déclarer une DPE sans en embauche »

Lorsque vous devez adresser les pièces d'état civil de vos salariés à la MSA, veuillez reporter votre n° SIRET / employeur sur les Documents.

Rappel : Pour toute personne née hors de FRANCE, il est nécessaire de fournir la copie intégrale de l'acte de naissance ET la copie de la carte d'identité

TESA : La saisie du bulletin de salaire

Un bulletin de salaire doit être établi et adressé à la MSA chaque mois civil

Il existe une tolérance pour les débuts et fins de CDD en cours de mois pour établir un seul bulletin de salaire à cheval sur deux mois, à condition :

- Le bulletin de salaire ne doit pas excéder 30 jours calendaires

- Cette même période ne doit pas couvrir deux trimestres civils

Exemple: bulletin de salaire du 20 juin au 4 juillet non recevable car concerne le 2ème et le 3ème trimestre

Vérifier si CDD en cours ou fin de contrat

Si mention « fin CDD » oubliée et BS envoyé, possibilité de faire un autre BS daté du lendemain du départ du salarié avec heure = 0 et sélectionner «fin CDD»le bulletin de salaire adressé

Titre Emploi Simplifié Agricole

Ce service vous permet d'effectuer vos Titre Emploi Simplifié Agricole, de les transmettre à votre MGA, de les imprim aussi de disposer du RUP et d'accéder à l'historique de vos déclarations.

Nous yous rappelons que le dispositi TESA est utilisable pour l'embauche de salarié(s) agricole(s) en CDD uniquement pour les contrats n'excédant pas 3 mois.

Nouveautés :

Les informations connues de votre MSA s'affichent, par exemple Permet également de déclarer la DPE sans embauche, réutiliser la liste des activités (code APE) de vote établissement ainsi que l'unité de gestion : choisissez celle en lien avec votre déclaration TESA.

Dorénavant, vous saisissez d'abord les éléments du contrat et ensuite les informations d'état civil. Ai si plusieurs salariés ayant des éléments d'embauche et d'emploi identiques, peuvent être déclarés sans ressaisir es éléments du contrat sur chacun d'eux.

- Pour vos contrats en cours, les déclarations déjà effectuées sont accessibles vielle lien : « Accéder à vos déclarations précédentes » pour vous permettre de réaliser les bulletins de salaires.
- Pour vos contrats soldés, vous pouvez les consulter via le... »

Saisir une déclaration

> Une déclaration préalable d'embauche 🖶 Un bulletin de salaire

Accéder à vos déclarations

> Accéder à vos 6 DPE TESA non envoyées

> Accéder à vos 4 BS TESA non envoyés

> Accéder à vos déclarations précédentes déjà envoyées

éléments d'embauche et emploi, renouveler un CDD, éditer une attestation pôle emploi...

Gérer

- > Les tâches en cas de rémunération à la tâche
- Le Registre Unique du Personnel TESA

Consulter

> Les taux en viqueur

> Le Registre Unique du Personnel TESA

Consulter vos déclarations historisées

le lien « Visualiser vos déclarations précédentes avant > Visualiser vos déclarations précédentes avant le 07/08/2013

Accès à la saisie du bulletin de salaire Sélectionner le salarié

TESA : La saisie du bulletin de salaire

Rappel du salarié + SMIC en vigueur	Concernant le salarié PIERRE PAUL né(e) le 01/12/1992 Le SMIC horaire brut est de 9.76 euros au 01/01/2017
	Période Période de paie : du 03/08/2017 au : 04/08/2017 🗎
Porter la date de fin de période + nombre de jours travaillés dans la période CDD en cours , fin CDD	Nombre de jours travaillés : 2 jours Absence non payée : jours Contrat : * C En cours & Fin de CDD C Rupture à l'initiative de l'employeur C Rupture à l'initiative du salarié Rupture du contrat de travail pendant la période d'essai : C Oui K Non Versement de l'ICP (Indemnité Congés Payés) : * C Par bulletin de salaire G En fin de contrat
Ne concerne pas les TESA moins de 3 mois	En fin de contrat, si votre salarié a atteint un seuil de pénibilité, veuillez cocher "Oui" pour saisir les risques concernés. Pénibilité : C Oui C Non
Porter le nb d'heures normales + montant brut horaire de rémunération	Heures normales Nombre Tarif horaire Nombre Tarif horaire Heures normales 1 : 10.00 9.76 € Heures normales 2 : €
minimum le SMIC en vigueur	Heures Supplémentaires / complémentaires
Heures complémentaires supplémentaires	8 premières heures (HS1) : % €
% en fonction de la convention collective	Au delà des 8 premières heures (HS2) :
Si heures majorées (dimanche, férié, etc) Porter le nombre, le % et le tarif horaire se référer à la convention collective	Heures Majorées Nombre Taux majoré Tarif horaire Heures majorées 1 : % € Heures majorées 2 : % € Heures majorées 3 : % €
	_ Autres éléments de rémunération
	Rémunération complémentaire : € Nombre Montant
Versement Santé Si TESA inférieur à 3 mois Ne rien porter	Prestations en nature 1 (-) :
	Informations nécessaires à la MSA pour le calcul des réductions de cotisations
Nb heures total x SMIC horaire	Attention : ce montant est indispensable a la MSA pour le calcul des réductions de cotisations
l'exonération travailleur occasionnel	Montant de rémunération des temps de pause : €
	(Information nécessaire au calcul de la réduction dégressive Fillion)

TESA: bulletin de salaire

Taux en vigueur



E+E1+C

La loupe permet de visualiser le bulletin avant l'envoi L'envoi se fait en sélectionnant la ligne souhaitée puis «envoyer». Vous pourrez ensuite l'imprimer et le remettre au salarié

Supprimer

Envoyer

Suite à des évolutions informatiques, le bulletin de salaire s'édite sur 2 pages – Vous pouvez faire un recto / verso

TESA : le certificat de travail à remettre au salarié.

	ESSAI 10 RUE JJ 64150 ABIDOS
	CERTIFICAT DE TRAVAIL
	À compléter puis à remettre au salarié en fin de contrat
	Je soussigné ESSAI
	Certifie avoir employé
	M. PIERROT BABAR
	Adresse : M. PIERROT BABAR 1 BERGE DE LA RIVIERE 40000 MONT DE MARSAN
	Du 01/08/2017 au 10/08/2017
	Nature de l'emploi : Vendanges precoces.
Le contrat TESA étant obligatoirement clôturé au bout de 3 mois, le salarié ne peut pas bénéficier d'un maintien au titre de la portabilité. Ne rien cocher Document à dater et signer uniquement	M. PIERROT BABAR bénéficie du maintien temporaire des garanties de protection sociale complémentaires suivantes (Cocher la ou les garanties maintenues): remboursement des frais de santé et de maternité couverture contre le risque décès ouverture contre le risque incapacité de travail couverture contre le risque invalidité autres (à préciser) Conformément à l'article L 911-8, 6° du Code de la sécurité sociale, l'organisme assureur ("Nom de l'organisme assureur", "Adresse de l'organisme assureur") sis a été informé de la cessation de son contrat de travail.
	qu'il remplit, à l'ouverture et au cours de la période de maintien des garanties, les conditions requises pour en bénéficier.

Signature de l'employeur

Indisponibilité du site www.msasudaquitaine.fr

Le site www.msasudaquitaine.fr est indisponible Comment faire pour déclarer mes salariés?

Aucune déclaration ne sera acceptée par téléphone

٠

Vous devez nous adresser la liste de vos salariés avec nom, prénom, date de naissance, n° INSEE si connu en précisant la date et l'heure d'embauche et en mentionnant que vous demandez la mesure « **travailleur occasionnel** » - Pensez à faire figurer vos coordonnées et votre n° SIRET

par mail à contactentreprises.blf@sudaquitaine.msa.fr

Cette démarche doit être faite avant l'arrivée effective des salariés sur le lieu de travail mais ne vaut pas déclaration préalable à l'embauche

- IMPORTANT -

Une fois le service à nouveau accessible, vous devrez impérativement effectuer, au plus tard sous 8 jours, les TESA WEB en ligne

Lors de la saisie en ligne, la demande d'exonération se positionnera à «Non» sans possibilité de modifier car l'enregistrement sera postérieur à la date d'embauche (voir diapositive 26)

L'exonération se porte à NON

Pourquoi l'exonération se porte à NON ? Quelles possibilités ?

Exonérations
Demande des exonérations de cotisations patronales pour l'emploi : 🛛 ★
- d'un travailleur occasionnel 🔿 Oui 💽 Non 🔸
Annuler Précédent Suivant

La déclaration postérieure à la date et heure d'embauche se positionne automatiquement à Non sans possibilité de modification.

- Vous êtes en retard **sans** avoir fait de démarche préalable à l'embauche: La MSA appliquera la législation et vous notifiera un refus d'exonération de charges patronales pour le salarié concerné.

- Vous avez enregistré les salariés sur le site MSA, postérieurement à la date d'embauche **mais** vous avez adressé une liste nominative avec la date, l'heure d'embauche et demandé la mesure « travailleur occasionnel». A la saisie, la zone demande exonération travailleur occasionnel reste à NON. Après avoir envoyé toutes les déclarations d'embauche, vous devez nous retourner un mail à contactentreprises.blf@sudaquitaine.fr pour demander de codifier correctement les salariés puisque vous avez effectué une démarche préalable. Si vous ne souhaitez pas faire cette démarche, vous pourrez la formuler à la réception de l'appel de cotisations puisque l'exonération ne sera pas appliquée.

L'assistance INTERNET

	santé famille retraite services	ud Aq	uitain	е	Mon Saisir votr
	🔺 Vous êtes Dé	cou∨rir la MSA	En direct	Conseils, droits et démarch	es
Tel 05 56 01 98 82	MSA Sud Aquitaine > Contact > Vos questions > Votre assistance Internet MSA				
assistance.internet@sud-ouest.msa.fr	Prendre rendez-vous Mis à jour le 07.05.2014				
	Nous contacter	Votre assista	ance Internet M	ISA	
L'assistance internet vous accompagne pour : - problème de connexion - compléter des documents - naviguer sur le site	Nous rencontrer Vos questions > Les questions les plus fréquentes > Votre assistance Internet MSA > Nous écrire > Evaluation de la qualité d'accueil par internet (courriel) MSA SUD AQUITAINE	Une assistance l'utilisation des internet privé. > Des problèmes > Les réponses a l'assistance Inter	est à votre disposi services en ligne p pour accéder aux ser ux 10 questions les p net	tion au démarrage ou dans proposés dans votre espace vices en ligne ? lus fréquemment posées à	
Pour toute question sur la législation, Vous devez contacter le Centre de Contacts des entreprises de la MSA Sud Aquitaine au 05 58 06 54 54		 Des problèr Vous pouvez contact par e-mail : con « formulaire de brefs délais ou assistance.inte par téléphone : local depuis un Les conseillers MSA vous n'arrivez par vous avez égaré vous avez égaré vous êtes inscri accéder aux se vous avez des co vous ne trouvez 	mes pour accé eter l'assistance inter nectez-vous sur votre contact », votre dem écrivez directement à contactez un conseil poste fixe), du lundi A vous répondront da as à vous connecter : votre mot de passe t à votre espace inter vices lifficultés à remplir vo pas l'information que	eder aux services en lign net : a Espace Internet Privé, et utilisez I ande sera prise en compte dans les à l'adresse suivante sa.fr. ller MSA au 05.56.01.98.82 (prix d'u au vendredi de 8h30 à 17h00. ns les cas suivants : au site correctement met privé et vous ne pouvez pourtar s formulaires de déclaration e vous recherchez.	e ? plus n appel